

## VILLEURBANNE : après le vote unanime du conseil municipal **Non au consensus avec Macron pour dénationaliser l'École ABANDON DU PROJET DE « CITÉ ÉDUCATIVE » !**

Le 11 octobre, le conseil municipal de Villeurbanne a voté à l'unanimité sa candidature pour constituer une "Cité éducative" impliquant **11 500 élèves** de 5 collèges en éducation prioritaire (Les Iris, Le Tonkin, Jean Jaurès, Lamartine et le futur collège Chabroux) et des 18 groupes scolaires de leur réseau.

### **De quoi s'agit-il ?**

Le label de « Cité éducative » lancé en 2019 par Macron et son ministre Blanquer s'inscrit dans le cadre de leur offensive pour dénationaliser l'École publique.

Chacune des 126 (bientôt 200) « Cités éducatives » regroupe les écoles et collèges d'un quartier avec d'autres "partenaires" (dont associations et entreprises) dans une structure unique. Elle est placée sous l'autorité d'une troïka « Inspection académique - Préfet – Municipalité ». Son projet éducatif est local et financé par un fonds géré de façon autonome.

**Les élèves comme les personnels n'y dépendent donc plus simplement de l'Éducation nationale garantissant les mêmes droits pour tous.**

Après avoir cassé le baccalauréat national, Macron et Blanquer s'attaquent ainsi à l'égalité devant l'instruction sur tout le territoire. Macron l'a expliqué lui-même à Marseille à la rentrée :

### **« On a commencé avec les cités éducatives et c'est ça qu'on va démultiplier »**

Ce modèle, Macron prétend l'amplifier pour son « école du futur » : dans 50 écoles de Marseille, les règles nationales ne s'appliqueront plus dès à la rentrée prochaine.

Placées sous la coupe de la municipalité et « d'acteurs extra-scolaires », ces écoles auraient un projet pédagogique dérogatoire en terme de rythmes scolaires, de contenu des apprentissages, de façon d'enseigner... et les directeurs y choisirraient leurs enseignants !

### **De Marseille au Val-de-Marne, les personnels défendent l'égalité des droits**

Cette expérimentation est largement rejetée et la mobilisation s'appuie sur l'unité des syndicats enseignants CGT Educ'action, SE-UNSA, SNUDI-FO, SNUipp-FSU, Sud éducation et CNT-SO qui exigent : « *Plan 50 écoles Marseille : Abandon du projet d'expérimentation, de contractualisation des moyens et de recrutement par les directeurs d'école* ». Une exigence reprise dans tout le pays, car l'enjeu est national.

La résistance s'organise aussi face à l'extension des « Cités éducatives ». Ainsi dans le Val-de-Marne, le Maire (PCF) de Villejuif vient d'y renoncer face à l'unité des enseignants avec leurs syndicats ; une même mobilisation est en cours à Valenton avec les syndicats CGT, FO et FSU du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>nd</sup> degré.

### **Le consensus avec Macron menace l'École publique : Villeurbanne doit en sortir !**

Dans les « Cités éducatives » existantes comme partout, les personnels et leurs élèves sont confrontés aux mêmes problèmes : manque de moyens, de RASED, d'AESH...

Comment les élus PS, PCF, LFI, EELV... de la majorité municipale de Villeurbanne peuvent-ils voir dans cette candidature « une belle opportunité » et ainsi participer à la politique de Macron contre l'École ? Eux qui proclament leur opposition à Macron quand il s'agit de l'élection présidentielle...

Non ! À Villeurbanne comme ailleurs, l'heure est à la mobilisation unie des enseignants avec leurs organisations, avec les parents, pour que la Mairie abandonne son projet de « Cité éducative » !

\*\*\*\*\*

**Pour répondre aux besoins urgents des élèves et personnels de TOUS les établissements scolaires, il faut embaucher massivement des enseignants, des AESH, des AED, des agents territoriaux...**

**Et pour cela, il faut réquisitionner les 600 milliards d'euros offerts par le gouvernement aux capitalistes depuis le début de la pandémie.**

**La démocratie exige : les 600 milliards doivent être rendus au peuple !  
Rassemblons-nous au meeting national samedi 22 janvier 2022 à Paris**